

Réf: Dossier N° : 19807

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ECO-PLAST »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ANDOKOI, 21 BP 2109
ABIDJAN 21**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Janvier 2016 reçus par Me N'ZUE Adèle, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes

Dénomination: « ECO-PLAST » .

Objet: La fabrication d'articles ménagers en plastiques, les récipients en plastiques, les sceaux, les bacs et cuvettes en plastiques; les tables, les chaises et les poubelles en plastiques; les bidons et tabourets en plastiques; les pots de fleurs en plastiques; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ANDOKOI, 21 BP 2109 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur ABDUL KHALEK MOHAMAD.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-503 du 12/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°563 du 12/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

